

# Plan Local d'Urbanisme

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

- Liste des Servitudes d'Utilité Publique
- Plan des Servitudes d'Utilité Publique
- Listes des Sites Archéologiques
- Plan des Sites Archéologiques
- Annexes sanitaires
- Analyse préliminaire des incidences sur Natura 2000
- Liste des éléments identifiés au titre de l'article L. 123-1-5 III-2° du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments agricoles dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L. 123-1-5 II du Code de l'Urbanisme
- Liste des lotissements de plus de dix ans, dont le règlement est maintenu
- Nuancier
- Comptes rendu des réunions des Personnes Publiques Associées
- Pièces administratives et de procédure

Liste des emplacements réservés  
Pièce n° 6a

Dossier d'approbation du PLU

Approuvé par DCM en date du

2014

### Liste des Emplacements Réservés

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation d'un aménagement viaire (largeur = 10 mètres)	Commune	4 315 m <sup>2</sup>
2	Réalisation d'équipements publics (aire de lavage et de remplissage, aire de stationnement, etc...)	Commune	4 590 m <sup>2</sup>
3	Aménagement d'un accès au réseau public d'assainissement	Commune	1 500 m <sup>2</sup>
4	Réalisation d'un aménagement viaire (cheminement doux, passerelle piétonne)	Commune	945 m <sup>2</sup>
5	Réalisation d'équipements publics (borne incendie, éclairage, etc...)	Commune	2 175 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>			<b>13 525 m<sup>2</sup></b>